

bellerive

magazine



ÉVÈNEMENT À BELLERIVE

Un prix Nobel de la Paix en terre bellerivoise
le 27 octobre prochain (P.5)



Permanences et proximité # Afin de faciliter l'accès aux services et de répondre au plus près aux besoins des Bellerivois, la Ville de Bellerive propose de nouvelles permanences en mairie. **Conciliateur de justice** : permanences les 1^{ers} mercredis et 2^e vendredis de chaque mois. [jean-marie.bergamini@conciliateurdejustice.fr 07 43 32 07 18 -]. **Psychologue** : sur rendez-vous, chaque lundi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 [Céline Navaron – association Ejpas - 06 87 04 60 39].

Le cimetière se met à l'heure du numérique # La Ville de Bellerive propose un nouveau portail citoyen dédié au cimetière. Accessible via portail.gescime.com/bellerive-sur-allier, ce nouvel outil permet de retrouver facilement, en quelques clics, l'emplacement d'une sépulture ou d'une concession et de vérifier toutes les informations pratiques : règlement, tarifs, démarches en cas de décès, affichage légal, concessions échues ou abandonnées... L'occasion également de mettre à jour les informations relatives aux concessions funéraires. Les familles et ayants droit sont invités à vérifier dès maintenant leurs informations sur le portail et de se rapprocher de la mairie, afin de les actualiser. Certaines concessions étant arrivées à échéance sans renouvellement, des plaquettes d'information seront prochainement apposées sur les sépultures concernées.

Sécheresse : signalez vos dommages # La Ville de Bellerive prépare une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les dommages liés à sécheresse. Fissures ou dégâts constatés sur votre habitation ? Signalez-les à la mairie en adressant un courrier explicatif, accompagné de photos et précisant vos coordonnées (adresse, mail et téléphone). En cas de reconnaissance, les sinistrés auront 10 jours après publication de l'arrêté pour déclarer les dommages à leur assureur.

• **Inondations : réunion publique le 4 novembre #** Bellerive-sur-Allier est exposée au risque d'inondation : crue de l'Allier, ruissellement lors de forts orages ou remontée par les réseaux. Pour mieux comprendre ces risques, connaître les bons réflexes et les solutions pour protéger son logement, une réunion publique gratuite est organisée mercredi 4 novembre à 18h à l'espace Jean-Dubessay. L'occasion d'échanger avec les élus et les spécialistes présents.

Suivez toute l'actualité sur www.ville-bellerive-sur-allier.fr

et sur notre page facebook @villedebellerivesurallier



**François
Sennépin**

**Maire
de Bellerive-sur-Allier**

**"Bellerive, une ville
engagée, dynamique
et solidaire."**

**Bellerive magazine n°171
Revue d'informations municipales**

Ville de Bellerive-sur-Allier
12 esplanade François-Mitterrand
03700 Bellerive-sur-Allier
Tél. 04 70 58 87 00
www.ville-bellerive-sur-allier.fr

Directeur de publication
François Sennépin

Rédaction en chef
Laurence Denis

Rédaction
Louis Boyer

Conception et couvertures
Sullivan Dudouit

Impression
Imprimerie Decombat - Cébazat

Photographies
Ville de Bellerive Communication
Vichy Communauté, Freepik
Société des Courses
LB Photographe
Oyane Prod., Willam Let
Margaux Raymond
Olivier Bonhomme
Michael Garret, Renaud Dupré

Distribution :
ville de Bellerive-sur-Allier
Tirage : 5 500 exemplaires
Reproduction et vente interdites
Dépôt légal : en cours
ISSN : numéro en cours

Bellerive reçoit le prix Nobel de la paix 2018, le 27 octobre prochain ! C'est un événement exceptionnel pour notre commune qui fait écho à un engagement essentiel : la lutte contre les violences faites aux femmes. Depuis dix ans, Bellerive se mobilise avec détermination, à travers des événements marquants et des actions concrètes. Parce que le respect, la dignité et la protection de chacune ne doivent jamais être négociables, nous continuerons à porter ce combat collectivement.

Dans ce magazine, je souhaite également aborder avec vous un sujet du quotidien : l'éclairage public. Il ne s'agit pas simplement d'allumer ou d'éteindre la lumière dans nos rues. Derrière cette question se trouvent des enjeux de sécurité, de cadre de vie, de consommation énergétique et de dépenses publiques. Je veux partager avec vous ces réalités en toute transparence, écouter vos observations et expliquer nos choix. À Bellerive, la démocratie participative n'est pas un slogan : elle se construit dans l'échange, l'écoute et la décision collective, et cela dans toutes les grandes décisions ou orientations que doit choisir notre collectivité. Il y a ceux qui en parlent et ceux qui la font vivre !

Autre motif de satisfaction : Bellerive accueille davantage d'élèves dans ses écoles que l'année dernière. Et cela depuis trois ans. À l'heure où de nombreuses communes

s'inquiètent de la baisse des effectifs, cette évolution est une bonne nouvelle pour notre territoire. Bellerive se porte bien. Selon les données d'Ithéa Conseil (profil synthétique 2026), notre commune compte 522 nouveaux arrivants en un an. Ces chiffres témoignent de l'attractivité de Bellerive et de son dynamisme. Ils nous encouragent à poursuivre nos efforts pour offrir aux familles un cadre de vie agréable, des services de proximité et des équipements adaptés.

Notre commune sait aussi faire preuve de solidarité au-delà de ses frontières. Les Bellerivoises et les Bellerivois se mobilisent pour soutenir les sinistrés de Saumos, en Gironde, durement touchés par les incendies.

La cagnotte en ligne progresse et je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent à cet élan de générosité. Nous nous rendrons prochainement sur place avec des élus afin d'échanger avec la municipalité et d'identifier les besoins auxquels nous pourrions répondre.

La période nationale est difficile et les incertitudes sont nombreuses. Ici, à Bellerive et au sein de notre agglomération, nous bénéficions d'un cadre de vie qui mérite toute notre attention. Préservons-le, faisons vivre nos solidarités et continuons à avancer ensemble pour cultiver cet art de vivre.

Édito

Les Brèves

Sur le vif

De Bellerive à Saumos

Prix Nobel de la Paix 2018

Ouverture de la Maison des Associations

Rentrée scolaire

Saison culturelle

Il s'en passe et des meilleurs

Cadre de vie

Chantier rue G. Ramin

Éclairage public

Projet aire de jeux

Retour en images

Économie

Fiscalité

Tribunes

2

4

5

6

7

8

9

14

16

17

18

20

22

23

De Bellerive à Saumos

une mobilisation dans la durée



Face à l'ampleur des incendies qui ont frappé la Gironde, Bellerive-sur-Allier a choisi de se mobiliser aux côtés de Saumos et de ses habitants.

Le 22 juillet dernier, un important incendie s'est déclaré à Saumos avant de se propager dans le Médoc et autour du bassin d'Arcachon. Près de 42 000 hectares ont été ravagés par les flammes et plus de 220 000 personnes ont dû être évacuées.

À Saumos, village d'environ 600 habitants, onze habitations ont été détruites et une part importante du massif forestier a disparu. Au-delà des dégâts immédiats, cette catastrophe aura des conséquences durables sur l'environnement, les ressources et la vie quotidienne de la commune.

Face à cette épreuve, la solidarité s'organise. À l'initiative des élus de Bellerive et du Centre communal d'action sociale, et en lien avec Didier Chautard, maire de Saumos, l'association « De Bellerive à Saumos : soutien aux sinistrés de Gironde », présidée par François Sennepin, a été créée. Son objectif, accompagner Saumos dans la durée et participer concrètement aux actions de reconstruction.

La Ville de Bellerive a également affirmé son soutien en votant une aide financière exceptionnelle de 1 500 € lors du Conseil municipal du 25 septembre.

Ensemble, poursuivons cette mobilisation pour accompagner durablement la ville de Saumos et ses habitants.



Les premières collectes organisées les 12 et 13 septembre à Bellerive, ont rencontré un bel élan de générosité. La mobilisation se poursuit aujourd'hui avec une cagnotte en ligne sur HelloAsso.



Témoignage de Eugénie CABRERA et Denis LAPEYRE, adjoints au Maire de Saumos, à retrouver sur notre chaîne Youtube

Comment participer ?



Cagnotte en ligne sur

www.helloasso.com/associations/de-bellerive-a-saumos-soutien-aux-sinistres-de-gironde/formulaires/2



Par chèque libellé à l'ordre de l'association « De Bellerive à Saumos », à déposer ou à envoyer en mairie.
12 esplanade François-Mitterrand,
03700 Bellerive-sur-Allier

Les dons des particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Orange Day

**Denis Mukwege,
prix Nobel de la paix :
un honneur pour Bellerive**



Une rencontre exceptionnelle

Le mardi 27 octobre, Bellerive-sur-Allier aura l'honneur d'accueillir le Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018. La Ville lui remettra le titre de citoyen d'honneur en hommage à son engagement auprès des femmes victimes de violences sexuelles.

Une visite exceptionnelle pour saluer une vie consacrée au soin, à la justice et à la dignité humaine.

La venue du Dr Denis Mukwege s'inscrit dans l'engagement de la Ville et de son Centre communal d'action sociale. Depuis 2021, Orange Day mobilise Bellerive contre les violences faites aux femmes et aux filles, à travers des projections, rencontres, formations et actions de sensibilisation. En 2024, Bellerive est devenue la première commune de l'Allier à signer la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Accueillir le Dr Mukwege et la Fondation Panzi permettra de faire entendre son combat et de mettre en lumière l'action des acteurs locaux pour prévenir les violences et accompagner les victimes. Médecin gynécologue congolais, Denis

Mukwege a fondé en 1999 l'hôpital de Panzi, en République démocratique du Congo. Ses équipes y ont accompagné des dizaines de milliers de survivantes, associant soins médicaux et soutien psychologique, juridique et social. Il porte également leur parole et dénonce l'utilisation des violences sexuelles comme arme de guerre. Ce combat lui a valu le prix Nobel de la paix, partagé avec Nadia Murad.

La remise du titre de citoyen d'honneur se tiendra au Château du Bost à 14 h 45, avec un accueil dès 14 h 30. À 20 h 30, le Dr Mukwege donnera une conférence à l'espace Jean-Dubessay, suivie d'une table ronde sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

Info +

Réservation obligatoire auprès du CCAS : 04 70 58 43 80
ou ccas@ville-bellerive.com

La Maison des associations reprend vie

Après plus de deux ans de fermeture consacrés à une rénovation complète, la Maison des Associations a rouvert ses portes début septembre.

Un retour attendu qui marque le renouveau de la vie associative locale.



Près de 30 associations ont déjà réinvesti le bâtiment principal pour leurs activités, ateliers, réunions ou permanences. Au total, elles rassemblent quelques 3 400 adhérents, dont près de 1 000 fréquentent chaque semaine les différents espaces. Danse, yoga, théâtre, musique, arts créatifs, bridge ou encore ateliers mémoire rythment désormais les lieux, du matin jusqu'en soirée. Dernière étape de cette réouverture : le pavillon annexe dont les travaux s'achèveront début novembre.

Prix du mérite associatif. Bravo aux lauréats 2026 !

Titre	Nom	Club
Dirigeante	Martine Terret	CRB
Sportif / dirigeant	Driffaud Jérôme	Handisport
Dirigeante	Jacquín Anette	Pétanque Bellerivoise
Dirigeante	Francisco Nathalie	USVBB
Dirigeant	Raymond Saint-Joannis	Société Musicale
Dirigeant	Faucaud Dominique	USVBB
Dirigeant	Pigeron Dominique	Jardin Familiaux

Titre	Nom	Club
Dirigeant / entraîneur	Marc Tabourot	Aikido No Ryu
Entraîneuse	Nadia Monnot	Bellerivoise Gym.
Entraîneur	Yann Faure	Bellerivoise Gym.
Équipe	4Cycliste velocio	CRB
Équipe	Équipe u13 a	USVBB
Équipe	Équipe GAM Garçon	Bellerivoise
Coup de Cœur	Théo Garcia	USVBB
Club de l'année	William Maussang	Many Dance and roll



Rentrée scolaire

Une dynamique qui se confirme



55 élèves de plus en trois ans ! Avec 561 élèves accueillis à la rentrée, les quatre écoles publiques de Bellerive continuent de voir leurs effectifs progresser. Une dynamique encourageante qui accompagne les actions engagées par la Ville en faveur de l'Éducation.

Avec 13 élèves supplémentaires par rapport à 2025, les écoles bellerivoises enregistrent une hausse de 55 élèves en trois ans. Cette progression s'inscrit dans la dynamique du plan de redynamisation de l'école de la République engagé par la Ville en 2024.

Pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions, les vacances d'été ont été mises à profit : classes repeintes et nouveaux rangements à Jean-Baptiste Burlot, rénovation de la bibliothèque et de plusieurs espaces à Jean-Zay, écrans numériques interactifs supplémentaires à Burlot et Marx-Dormoy... Dans les quatre écoles, les jeux peints au sol ont également repris des couleurs. Des bancs de l'amitié, proposés par le Conseil municipal des

enfants, sont venus compléter les cours de Dormoy et Burlot pour encourager les échanges entre élèves.

La réussite éducative se joue aussi après la classe. Après un premier bilan très satisfaisant, les ateliers du Programme de Réussite Éducative sont reconduits pour toute l'année scolaire. Organisés en petits groupes sur le temps périscolaire, ils permettent

notamment d'enrichir le vocabulaire tout en s'amusant.

Enfin, la Ville poursuit ses actions pour améliorer le confort lors des fortes chaleurs. Ventilateurs de plafond, zones de rafraîchissement, climatisations et brumisateurs équipent désormais les écoles, avec de nouveaux aménagements prévus pour les prochaines années.



Inauguration des bancs de l'amitié, le 22 septembre dans les écoles Dormoy et Burlot.

Une Saison culturelle Libre comme l'art

Théâtre, humour, musique, cinéma, spectacles familiaux...
La saison culturelle 2026-2027 promet de beaux rendez-vous pour tous les publics. Une programmation éclectique et pleine de surprises à découvrir dès maintenant !



Magali Ripoll

Une ouverture pleine de fantaisie

La saison a débuté vendredi 25 septembre au Geyser avec *La Première Fois* de la compagnie La Neige est un mystère. Entre théâtre, performance et conférence décalée, Ruth et Etienne Palin ont revisité avec humour le mythe d'Adam et Eve. Une ouverture à l'image de la saison : libre et surprenante !



François Sennepin et Christelle Theillière lors de la présentation de la saison.

Des artistes, du spectacle et des émotions

Parmi les temps forts, Magali Ripoll, connue pour *N'oubliez pas les paroles !* présentera son show musical et interactif le 29 janvier. Le public pourra également découvrir le Cabaret le Moulin Bleu le 4 décembre, ainsi que les Percussions Claviers de Lyon avec *Lumière* le 12 mars.

Théâtre et humour compléteront cette programmation pour rire, s'émouvoir et profiter pleinement du spectacle vivant.

Petits et grands, tout le monde est invité !

Le jeune public sera à l'honneur avec le 11^e Festival *Coup de Projecteur*, du 20 février au 2 mars. Projections, spectacles et ateliers feront découvrir le cinéma d'animation aux petits comme aux grands. Et parce que la culture se partage à tout âge, des spectacles accessibles dès 1 an et 3 ans seront proposés tout au long de l'année.

Enfin, la fête sortira des murs du Geyser avec *Bal à facettes*, samedi 15 mai à l'Espace Jean-Dubessay. Un bal populaire et festif, pour chanter, danser, briller ... accompagné d'ateliers chant, danse et costume pour vivre la culture autrement.

Info +

Billetterie en ligne

www.ville-bellerive-sur-allier.fr

ou en Mairie

(du mercredi au vendredi de 9h à 12h).



Le Moulin Bleu



Yvan Marc, Génération Cabrel

NOUVEAUTÉ

Les Après-sieste : la culture à 15h !

Nouveauté de la saison, les « Après-sieste », proposent des rendez-vous culturels en semaine à 15h : musique, cinéma, théâtre, découvertes... avec *Bibliosongs* (13 octobre), *Frida Viva la Vida* (10 novembre), *le Violon voyageur* (9 février) et *Lyon - Secrets & Légendes* (9 mars). Et pour prolonger le plaisir, *Génération Cabrel* vous invite gratuitement le 5 juin à 16h à l'occasion du 10^e anniversaire de la Médiathèque Ferme-modèle.

Il s'en passe...

L'agenda d'octobre à février 2027



Frida viva la vida, 10 novembre



108ÈME anniversaire de l'armistice de 1918, 11 novembre



Dedans moi, 15 janvier



Les décaféinés, 11 décembre



Légendes d'Automne, jusqu'au 28 octobre



Conférence du Dr Denis Mukwege, 27 octobre



Corrida, 4 décembre



Village de Noël, 18 au 20 décembre



Repas des aînés, 5 décembre

... et des meilleurs

Retrouvez tous les événements sur www.ville-bellerive-sur-allier.fr

LÉGENDES D'AUTOMNE

Du 17 au 28 octobre 2026

Gratuit - Enfant

Médiathèque Ferme-Modèle

Ville de Bellerive : 04 70 59 44 25



CONSEIL MUNICIPAL

Le 29 octobre 2026 - 19h30

Mairie - Salle du Conseil.

Ville de Bellerive : 04 70 59 44 25

CONFÉRENCE DU DR DENIS MUKWEGE PRIX NOBEL DE LA PAIX 2018

27 octobre - 20h30

Gratuit - Tout public

Espace Jean-Dubessay

Réservations obligatoires

CCAS de Bellerive : 04 70 58 43 80



EXPOSITION « TIMMY WILLY »

Du 3 au 18 novembre

Gratuit - Tout public

Médiathèque Ferme-Modèle

04 70 59 44 25



EXPOSITION « GEORGE SAND »

Du 3 novembre au 30 décembre

Gratuit - Tout public

Médiathèque Ferme-Modèle

04 70 59 44 25



ATELIER REMUE-MÉNINGES

4 novembre - 10h

Gratuit - Adulte

Médiathèque Ferme-Modèle :

04 70 59 44 25

RÉUNION PUBLIQUE - INONDATIONS

4 novembre - 18h

espace Jean-Dubessay

Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

FILLES, MÈRES, REBELLES... SUFFRAGETTES

5 novembre - 20h

Cie Road Movie Cabaret

Tout public

Le Geyser

Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00



JOB DATING

5 novembre - 14h30 à 17h

Gratuit - Tout public

Centre Omnisports

Vichy Économie : 04 70 30 41 70

CAFÉ LECTURE

7 novembre - 10h30

Gratuit - Tout public

Médiathèque Ferme-Modèle

04 70 59 44 25

SOIRÉE CHOUCROUTE

7 novembre

Gratuit - Tout public

Espace Jean-Dubessay

Comité de jumelage

bruno.besson63@gmail.com

FRIDA VIVA LA VIDA

10 novembre - 15h

Film documentaire

Le Geyser

Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

108^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

11 novembre - 9h

Gratuit - Tout Public

Monument du Souvenir Français

et monument aux morts



Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

ATELIER GRAVURE SUR BOIS

14 novembre - 14h30

Gratuit - Tout public

Médiathèque Ferme-Modèle :

04 70 59 44 25

COURSE À PIED

Corrida

l'hivernale des Pères Noël

2026

4 DÉC 20H

DÉPART : COSEC

PARCOURS

- 3KM : COURSE -16 ANS
- 6KM : COURSE ET MARCHÉ +16 ANS
- 9KM : COURSE +16 ANS

PRIX DU MEILLEUR COSTUME

INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT JUSQU'AU 3 DÉCEMBRE - 12H
[SPORTSNCONNECT.COM](https://sportsnconnect.com)



bellerive

REPAS DES AÎNÉS

Samedi 5 décembre 2026
à 11h30 au **PALAIS DU LAC**
animé par **JÉRÔME** et son orchestre

Inscriptions du 2 au 20 novembre 2026
UNIQUEMENT EN MAIRIE DE BELLERIVE-SUR-ALLIER
Du lundi au vendredi
8h30-12h, 13h30-17h30 (sauf vendredi 17h)
04 70 58 87 00 • WWW.VILLE-BELLERIVE-SUR-ALLIER.FR



RENTREE LITTERAIRE

21 novembre – 15h

Gratuit - Tout public
Médiathèque Ferme-Modèle
04 70 59 44 25

REPAS DANS LE NOIR

28 novembre - 19h

Gratuit - Tout public
Espace Jean-Dubessay
Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

CORRIDA

4 décembre - 20h

Gratuit - Tout public
COSEC
Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

FRIDA

21 novembre - 16h

Collectif Koa
Le Geyser
Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00



EXPOSITION « 3 GÉNÉRATION DE PEINTRES »

Du 1^{er} décembre au 27 janvier
Vernissage le 5 décembre - 11h
Médiathèque Ferme-Modèle
04 70 59 44 25



JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

5 décembre - 10h

Gratuit - Tout public
Monument aux morts
Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

REPAS DES AÎNÉS

5 décembre - 11h30

Palais du Lac
Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00



ATELIER GRAVURE SUR BOIS

14 novembre – 14h30

Gratuit - Tout public
Médiathèque Ferme-Modèle :
04 70 59 44 25

ATELIER REMUE-MÉNINGS

2 décembre – 10h

Gratuit - Adulte
Médiathèque Ferme-Modèle :
04 70 59 44 25

SOIRÉE CABARET, PAR ICI PARIS

4 décembre

Le Moulin Bleu
Le Geyser
Société musicale de Bellerive
Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

BOURSE AUX JOUETS

6 décembre

Espace Jean-Dubessay
Comités des fêtes :
star.francois@orange.fr

CONCERT DE LA SOCIÉTÉ MUSICALE

21 novembre

Église de Bellerive
Société musicale de Bellerive
<https://societemusica-bellerive.fr>

LOTO

21 et 22 novembre

Espace Jean-Dubessay
Association Massai Horizon
avec Stella Animation
massaihorizon@gmail.com

RONDE DES HISTOIRES

28 novembre - 10h30

Gratuit - Enfant
Médiathèque Ferme-Modèle :
04 70 59 44 25



LES DÉCAFÉINÉS

11 décembre - 20h

Les 2 derniers amis du monde
Le Geyser
Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00



GALA D'HIVER GYMNASTIQUE**12 décembre**

COSEC

Bellerivoise Gymnastique

06 20 69 39 67

CONCERT DE LA SOCIÉTÉ MUSICALE**13 décembre**

Gratuit - Tout public

Espace Jean-Dubessay

Société musicale de Bellerive :

<https://societemusical-bellerive.fr>**COLLECTE DE SANG****17 décembre - 16h à 19h**

Salle du Conseil

Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

VILLAGE DE NOËL**Du 18 au 20 décembre**

Place de la Source intermittente

Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

**JEUX SUR PLACE ET À EMPORTER****22 décembre - 10h**

Gratuit - Enfant

Médiathèque Ferme-modèle

04 70 59 44 25

**RONDE DES HISTOIRES :
SPECTACLE CONTE****« L'HIVER, LA NEIGE ET NOËL »****23 décembre - 11h**

Gratuit - Enfant

Médiathèque Ferme-Modèle :

04 70 59 44 25

ATELIER REMUE-MÉNAGES**5 décembre - 10h**

Gratuit - Adulte

Médiathèque Ferme-Modèle

04 70 59 44 25

DEDANS MOI**15 janvier - 17h30**

Filomène & Cie

Le Geyser

Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

**VOEUX DU MAIRE 2027****15 janvier - 19h**

Espace Jean-Dubessay

Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

**CAFÉ LECTURE****16 janvier - 10h30**

Gratuit - Tout public

Médiathèque Ferme-Modèle

04 70 59 44 25

NUITS DE LA LECTURE**Du 20 au 24 janvier**

Gratuit - Tout public

Médiathèque Ferme-modèle

04 70 59 44 25

RONDE DES HISTOIRES**23 janvier - 11h**

Gratuit - Enfant

Médiathèque Ferme-Modèle :

04 70 59 44 25

MAGALI RIPOLL**29 janvier - 20h**

Le Geyser

Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

**ATELIER REMUE-MÉNAGES****3 février - 10h**

Gratuit - Adulte

Médiathèque Ferme-modèle

04 70 59 44 25

LE VIOLON VOYAGEUR**9 février - 15h**

Le Geyser

Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00

ATELIER PLANTATION**10 février - 9h30**

Gratuit - sur réservation

Médiathèque Ferme-modèle

04 70 59 44 25

**INAUGURATION CINÉ-GOÛTER
COUP DE PROJECTEUR****20 février - 15h**

Gratuit - sur réservation

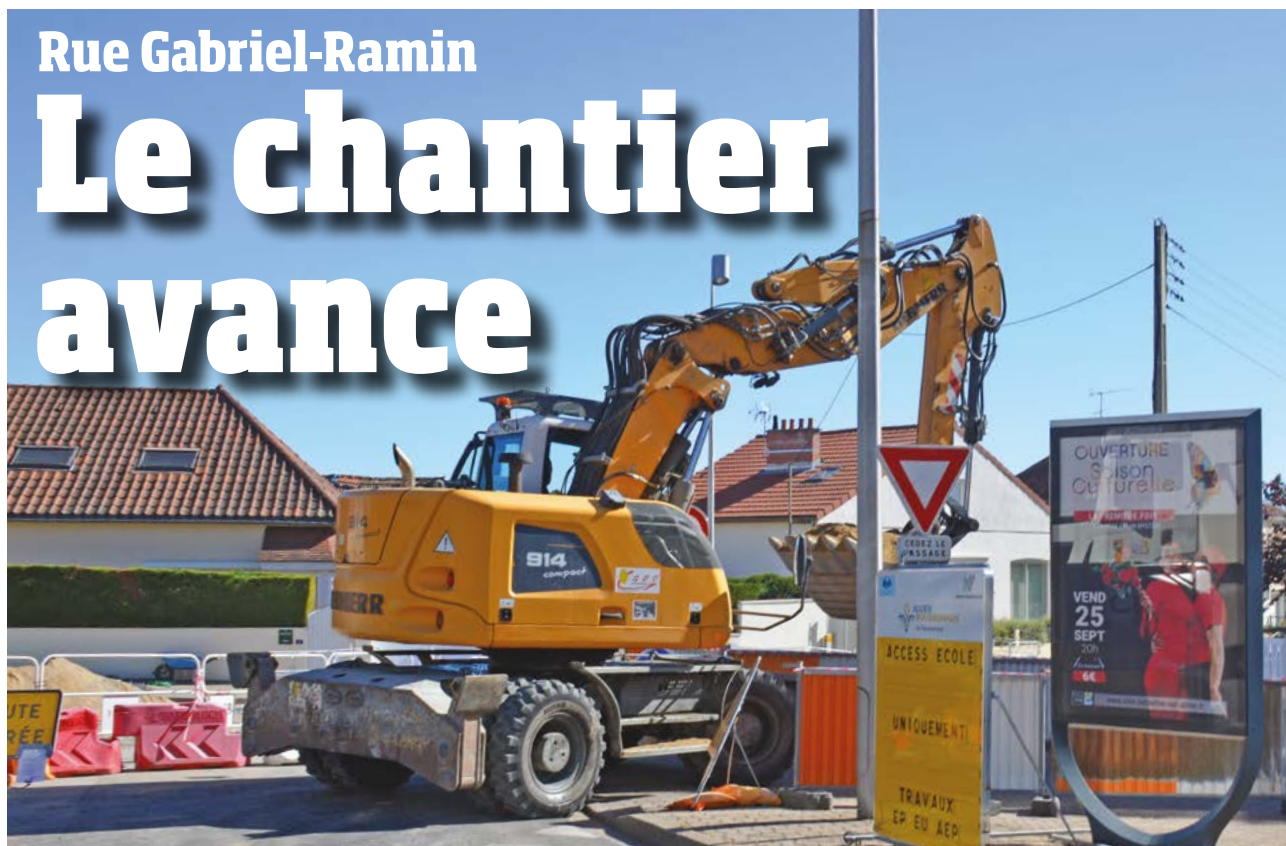
Le Geyser

Ville de Bellerive : 04 70 58 87 00



Rue Gabriel-Ramin

Le chantier avance



Engagé au printemps, le chantier de la rue Gabriel-Ramin se poursuit conformément au calendrier annoncé. Cette opération d'envergure, rendue nécessaire par l'état préoccupant de plusieurs réseaux souterrains, vise à rénover durablement et à transformer cet axe très fréquenté de Bellerive.

Après les études et interventions préparatoires, le chantier mené par Vichy Communauté se concentre actuellement sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement. Cette phase, engagée au début de l'été, se poursuivra jusqu'en novembre 2026. Les interventions se succéderont ensuite avec les travaux de gaz prévus en novembre et décembre 2026.

Une rénovation menée par étapes

À partir de janvier 2027, une nouvelle phase débutera avec la dissimulation des réseaux aériens puis la poursuite des différents travaux techniques nécessaires avant la réfection complète de la voirie.

Un nouvel espace public à terme

À terme, la rue Gabriel-Ramin bénéficiera donc d'un aménagement entièrement renouvelé, similaire à celui réalisé récemment rue Maurice-Chalus. Dans sa partie haute, la circulation restera organisée en sens unique descendant et une piste cyclable sécurisée sera intégrée au nouvel aménagement de la voie.

Au-delà du renouvellement des réseaux, ce chantier permettra d'améliorer durablement la sécurité,

le confort de circulation et la qualité des espaces publics. Malgré les contraintes temporaires pour les riverains et les automobilistes, les différentes phases se succèdent aujourd'hui selon le planning prévu.

La réouverture complète de la rue Gabriel-Ramin est programmée pour la fin de l'année 2027. A cette échéance, cet axe majeur bénéficiera d'une infrastructure modernisée et d'un aménagement pensé pour répondre durablement aux besoins des usagers.



Mobilité douce

Développement progressif des voies cyclables

Les aménagements cyclables de la commune ne se limite pas aux berges. Plusieurs axes à Bellerive bénéficient aujourd'hui d'infrastructures dédiées aux cyclistes, tandis que de nouvelles liaisons continuent d'être développées. Après les connexions avec Charmeil, Vichy et Saint-Yorre, les cyclistes disposent désormais de liaisons facilitant leurs déplacements en cœur de Ville, dans des conditions toujours plus sécurisées.

Près de 15 km de voies cyclables

Aujourd'hui, près de 15 kilomètres de voies cyclables (dont 80% sécurisées) permettent de parcourir la commune à vélo. Ce maillage relie notamment les trois principaux cœurs de vie de Bellerive aux deux ponts franchissant l'Allier, créant ainsi des continuités plus lisibles entre les quartiers, les équipements, les commerces et l'agglomération vichyssoise.

Un réseau pensé pour encourager les mobilités douces et permettre à chacun de se déplacer plus facilement et en sécurité.



- Aménagement cyclable
- - - - - Aménagement futur

Éclairage public

la nuit, faut-il rallumer Bellerive ?

Depuis l'automne 2022, l'éclairage public est éteint une partie de la nuit. Cette décision avait été prise dans un contexte de forte hausse des prix de l'énergie, afin de réduire la consommation électrique et de maîtriser les dépenses de la commune. Quatre ans plus tard, le dispositif permet toujours d'économiser plus de 100 000 € par an.

Tout Bellerive n'est pas plongé dans le noir

Le dispositif a évolué depuis sa mise en place. Depuis cet été, plusieurs axes et secteurs principaux restent éclairés toute la nuit : les Berges d'Allier, l'avenue Général-de-Gaulle, la route de Gannat, l'avenue de Vichy, l'avenue de la République ainsi que le carrefour du pont de Bellerive. Ailleurs, l'éclairage est coupé de minuit de 5 heures.

A noter : le réseau électrique ne permet pas de choisir librement les rues à rallumer. Les installations fonctionnent par secteurs, une même armoire alimentant plusieurs rues.

Plus de 100 000 € : le coût d'un choix

Rétablir l'éclairage toute la nuit sur l'ensemble de la commune représenterait plus de 100 000 € de dépenses supplémentaires chaque année. Un montant qui devrait nécessairement être pris en compte dans les choix budgétaires de la commune. Pour certains habitants, retrouver des rues éclairées la nuit signifie davantage de confort et un sentiment de sécurité renforcé. Pour d'autres, les économies réalisées et la réduction de la consommation d'énergie et de la pollution lumineuse plaident pour le maintien du dispositif actuel.



Deux options, deux conséquences, à vous de choisir !

Questionnaire éclairage public en ligne sur : www.ville-bellerive-sur-allier.fr, ou par **Coupon-réponse** à retourner en Mairie de Bellerive

Quelle option préférez-vous ? (Une seule réponse)

- ☐ Maintenir l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures, hors axes principaux
- ☐ Rétablir l'éclairage public sur l'ensemble de la commune

Pourquoi faites-vous ce choix ? (Plusieurs réponses possibles)

- ☐ Pour réaliser des économies pour le budget communal
- ☐ Pour réduire la consommation d'énergie
- ☐ Pour limiter la pollution lumineuse
- ☐ Pour préserver l'environnement
- ☐ Pour améliorer le confort lors des déplacements nocturnes
- ☐ Pour renforcer le sentiment de sécurité la nuit
- ☐ Parce-que je circule régulièrement dans les rues entre minuit et 5 heures
- ☐ Autre

Quelques informations complémentaires

Vous êtes : ☐ H ☐ F

Nom - Prénom - Adresse : _____

Tél. _____ mail : _____

Votre âge : ☐ 18 – 29 ans ☐ 30 – 44 ans ☐ 45 – 59 ans ☐ 60 – 74 ans ☐ 75 ans et +

Si l' éclairage était maintenu toute la nuit, le coût supplémentaire de plus de 100 000 € par an vous paraît-il :

- ☐ Justifié
- ☐ Plutôt justifié
- ☐ Plutôt injustifié
- ☐ Sans opinion

Avez-vous une remarque ou une proposition concernant l'éclairage public ?

Projet d'aire de jeux

au Château du Bost

Un futur plateau sportif rue Félix-Perraud

En contrebas du Château du Bost, la Ville prévoit l'aménagement d'un nouveau plateau sportif destiné à remplacer l'ancien plateau Cavy. Cet espace de plein air s'articulera autour d'une grande plaine enherbée dédiée aux jeux de ballon, entourée d'une piste de course, ainsi que d'un terrain de basket 3x3.

Pensé comme un équipement évolutif et modulable, le site pourra accueillir à l'avenir de nouveaux aménagements en fonction des usages et des besoins. Le projet, d'un montant prévisionnel de 171 897 € HT, sera présenté au Conseil municipal du 29 octobre.



Tour de France : 2026 restera gravé. L'agglomération a été l'hôte du départ d'une étape de la Grande Boucle, une première depuis 1952. On espère les revoir avant 2100 !



Coupe Galéa Valerio : La Coupe Galéa a livré un magnifique spectacle aux observateurs, mais surtout un verdict plaisant... La victoire revient à la France !

Retour en images



Bellerive en fête : Malgré un report, l'Orchestre Becker a enchanté le public bellerivois. Un spectacle de qualité qui a rassemblé plus de 1200 spectateurs.



Soirées dansantes : Cette année, les soirées dansantes se sont déroulées sur la toute nouvelle place de la Source intermittente ! Un cadre propice aux bons moments, au cœur de Bellerive.



Apéros-Concerts : Quelle saison ! Les Black Charts ici à l'image, ont fait vibrer les bords d'Allier. On a vu du rock, de la pop et surtout beaucoup de sourires lors des quatre rendez-vous.



Marchés Nocturnes : Les marchés ont joué les prolongations cet été sur les bords d'Allier. Les passants pouvaient découvrir des oeuvres artisanales jusqu'à 23 heures.



Inauguration de la place de la Source intermittente & de l'avenue de Vichy : C'est l'aboutissement ! La place de la Source intermittente et l'avenue de Vichy ont été officiellement inaugurées le 12 septembre. À droite, une photo comme un symbole, des forces locales et nationales qui ont permis à l'entrée de l'agglomération, de retrouver son lustre.



Repas des commerçants : Le 13 septembre, la nouvelle association Bellerive Commerces a organisé un repas convivial sur la place de la Source intermittente. Des commerçants motivés et volontaires !



IronMan : Visuel, intense, impressionnant... Les adjectifs ne manquent pas pour décrire l'Ironman de Vichy. Une nouvelle édition fantastique s'est déroulée du 21 au 23 août dernier.



Forum des associations : Le monde associatif bellerivois a fait sa traditionnelle rentrée, le 5 septembre. Une occasion d'admirer la richesse de l'offre locale, mais surtout l'engagement des bénévoles.



Saison de l'hippodrome : Une saison intense s'est achevée à l'Hippodrome de Bellerive, après plusieurs mois intense de course, place au repos, rendez-vous le 10/05 !



Réunion publique : Le 7 octobre, une conférence pour prévenir des dangers, des arnaques et autres désinformations en matière de nouvelles énergies s'est déroulée au Geyser. www.info-transition.fr



Inauguration de l'Église Saint-Laurian : Après des mois de rénovation, l'Église Saint-Laurian a retrouvé son éclat. Une rénovation du sol au plafond qui enchante les officiels et les fidèles.

Entreprendre à Bellerive

Bienvenue aux nouveaux commerçants, entreprises et services

Ils ont choisi Bellerive pour entreprendre, créer et partager leur passion !



Le Café de la Paix
5 place de la Paix



Boulangerie « La Bellerivoise »
1 Rue Navarre



Cabinet de Psychomotricienne
12 avenue de Russie

Info +
Facil'éco
vous accompagne dans vos démarches administratives :
04 70 58 87 14
facil-eco@ville-bellerive.com
Association des commerçants :
Bellerive Commerces
06 30 06 48 75



EGR Auvergne - Maître d'oeuvre
1 place de la Paix



Laverie La Belle Lave Rive
40 avenue Fernand Auberger



Écrin Beauté & Détente
4 avenue de Russie



Stéphane Barroso, cabinet de conseil en gestion de patrimoine
06 69 95 62 00 - www.perenea.fr

Château du Bost : un nouveau rêve pour l'hôtel-restaurant

À 28 ans, Thomas Illouz ouvre un nouveau chapitre au Château du Bost. Il n'arrive pourtant pas en terrain inconnu. Entré dans la maison en 2020, puis devenu associé à Stéphane Roesch en 2023, il en a repris les rênes le 30 juin dernier, aux côtés de son père Michel.

L'occasion de découvrir un peu le nouveau maître des lieux. Son parcours a commencé tôt. Dès 14 ans, il découvre la restauration. Après son CAP cuisine, il rejoint Le Clair de la Plume, table étoilée de la Drôme. Il y devient chef de partie, puis second de cuisine. Une expérience qui a forgé sa rigueur, sans brider sa créativité.

De la Méditerranée à l'Auvergne

Dans ses assiettes, Thomas Illouz fait se rencontrer ses origines méditerranéennes et son territoire d'adoption. L'huile d'olive, les épices et les agrumes côtoient les légumes, les fromages et les producteurs auvergnats.

Une cuisine de saison, vivante, qui évolue au gré des arrivages et des inspirations de son équipe. Le choix du menu « carte blanche » lui offre cette liberté.

Une ambition collective, une étoile au bout ?

Le jeune chef avance avec une ambition assumée : faire progresser son équipe, permettre à chacun de proposer ses idées et construire une maison dans laquelle on se sent bien. Depuis la reprise, le changement se voit aussi en salle. Nouveau mobilier, nouveau logo, nouvelles matières, nouvelle vaisselle... Le bois brut et les lignes plus sobres prolongent l'esprit de sa cuisine. Le Château se modernise, sans perdre son âme.

À Bellerive-sur-Allier, Thomas Illouz écrit désormais sa propre histoire. Une histoire jeune, exigeante et collective. Qui sait jusqu'où cela le mènera... peut-être vers une étoile !

Info +

Restaurant Château du Bost
04 70 59 59 59



Logements vacants

Encourager leur remise sur le marché

Afin de lutter contre la vacance des logements et favoriser leur retour sur le marché, le Conseil municipal de Bellerive a décidé, lors de sa séance du 25 juin, d'instaurer une taxe sur les logements vacants.

Conformément aux conditions prévues par la législation fiscale, cette taxe concernera, les logements habitables, non meublés et à usage d'habitation restés vacants pendant plus de deux années consécutives au 1^{er} janvier 2027. Sous réserve de vote par le conseil municipal, le taux de cette taxe sera de 30 %.

A travers ce dispositif, la Ville souhaite encourager la remise en location ou l'occupation de logements aujourd'hui inutilisés. Cette démarche s'inscrit dans un contexte où l'accès au logement constitue un enjeu important pour le dynamisme et l'attractivité de notre commune labellisée « touristique ».

Les propriétaires des logements susceptibles d'être concernés recevront prochainement un courrier d'information de la Ville. Cette démarche vise à leur permettre d'anticiper l'entrée en vigueur de cette nouvelle mesure, et le cas échéant, d'examiner les différentes options envisageables pour leur bien : location, vente ou occupation.

Des situations pouvant ouvrir droit à une exonération

Plusieurs situations d'exonération sont prévues par la réglementation. C'est le cas lorsqu'un logement a été occupé plus de 90 jours consécutifs au cours de l'année ou lorsque sa vacance est indépendante de la volonté du propriétaire, par exemple lorsque celui-ci rencontre des difficultés avérées à louer ou vendre le bien au prix du marché. Les résidences secondaires et les logements meublés ne sont pas concernés.

Une gestion assurée par l'administration fiscale

L'établissement et le recouvrement de la taxe seront assurés par l'administration fiscale. La Ville n'interviendra donc pas dans l'appréciation de la situation individuelle des propriétaires, ni dans la détermination des logements soumis à taxation.

Tribune politique

*Bellerive
attractive*

Nos engagements, notre cap, nos actions

Ce mandat pour lequel vous nous avez largement plébiscités, nous le conduirons avec détermination, transparence et dans le respect du programme proposé. Les premières pierres de cet engagement se mettent en place.

Construire une ville à l'urbanisme équilibré, en préservant notre cadre de vie tout en accompagnant le dynamisme de Bellerive. Les premières réunions publiques seront prochainement organisées pour échanger avec vous sur les futurs projets de notre commune. Une ville attractive qui accueille de nouveaux habitants et prépare l'avenir.

Nous voulons également une culture plus accessible, avec des spectacles grand public (ex : soirée cabaret) et des horaires adaptés avec des représentations l'après-midi, notamment pour nos aînés, qui permettront à chacun de profiter de notre saison culturelle.

Ces propositions concrètes ont été présentées lors de son lancement, le 25 septembre.

Pour votre santé, là aussi, une très bonne nouvelle. Nous avons trouvé un porteur de projet pour la Villa des Magnolias, avec une très belle perspective tournée vers la santé.

La vie municipale, c'est aussi le débat démocratique. Une opposition constructive est utile lorsqu'elle contribue à faire avancer les projets. Mais les échanges du dernier conseil municipal et la posture polémique de l'opposition sur le plateau sportif pour nos enfants, à propos des tarifs du restaurant du château du Bost ou encore de la solidarité envers Saumos montrent combien cette opposition ultra est... à l'opposé de ses annonces.

La preuve en images sur la page Facebook de la ville - conseil municipal du 24 septembre. Les paroles engageant, les actes démontrent.

François Sennepin,
Isabelle Goninet,
Michel Laurent,
Anne-Laure Auroy-Guillot,
Bernard Planche,
Frédérique Desprez,
Bernard Favier,
Françoise Dubessay,
Nicolas Ray,
Christelle Theillière,
Éric Valette,
Isabelle Feydel,
Julien Desplaignes,

Irina Jirsa,
Nicolas Rigaud,
Christelle Villeneuve,
Philippe Saint-Cierge,
Christine Brunet,
Antonin Pothier,
Léa Viale,
Pierre Baco,
Éva Rigaudias,
Daniel Puccia,
Christine Guyot,
Pascal Prugnaud,
Christine Renaud

*Unis pour
Bellerive*

Bellerive, une stratégie "payantes" ?

Le 25 septembre, l'ouverture de la saison culturelle, jusqu'ici gratuite et grand public, est devenue payante : 6 € pour découvrir la programmation de sa propre ville. La veille, 35 places sur 183 restaient invendues, bien loin des 400 spectateurs de certaines années.

Ce n'est qu'un exemple. À la rentrée, le prix de la cantine a augmenté de 4,5 % et l'accueil périscolaire du matin de 10 %, le soir presque autant. Les associations, dont les subventions reculent, doivent faire payer leurs activités. Même le théâtre, qui a formé tant de jeunes Bellerivois-es, perd son soutien municipal et voit son activité s'arrêter.

Depuis des années, la majorité gère la commune selon une logique commerciale, celle du « qui utilise paie ».

Mais ce principe ne vaut que lorsqu'il l'arrange. On ne facture pas la vidéosurveillance aux riverains, alors qu'elle coûte chaque année bien plus que le soutien aux associations. Cette logique frappe surtout les domaines que la majorité délaisse : l'enfance, la culture, la vie associative et la solidarité envers les plus précaires.

Un service public n'est pas un commerce.

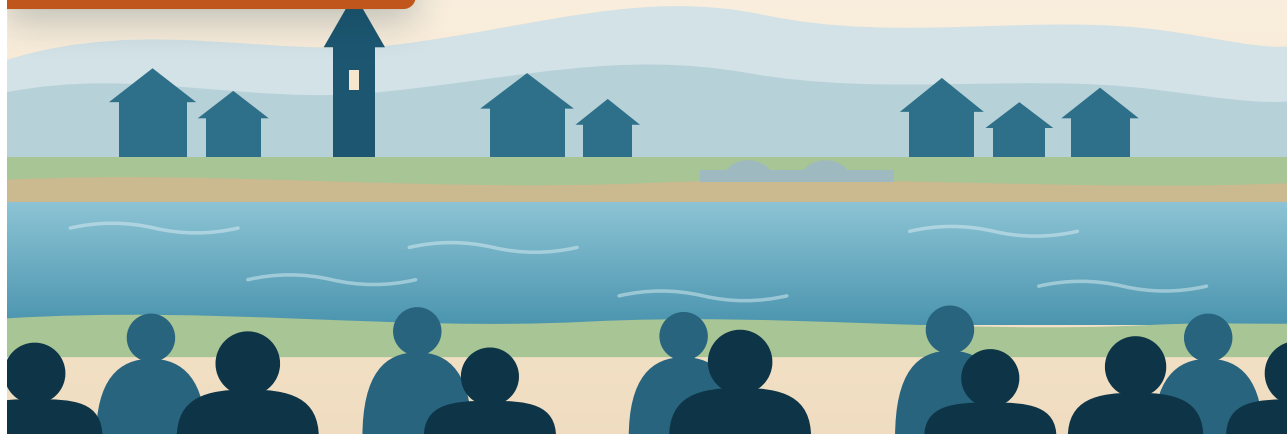
Quand manger à la cantine, faire garder ses enfants ou se cultiver coûte toujours plus cher, ce sont d'abord les foyers modestes qui en paient le prix.

Nous continuerons de défendre une ville où l'on accède aux services publics sans sortir sans cesse son porte-monnaie.

Nous sommes à votre disposition
via contact@unispourbellerive.fr.

unispourbellerive.fr
Guillaume Desmoules
Anne Babian-Lhermet
Victor Grezes

RÉUNION PUBLIQUE



Les communes de Bellerive-sur-Allier, Abrest et Charmeil vous invitent

Inondations : comprendre, se préparer, **se protéger**

Crue de l'Allier, orage d'été, remontée par les réseaux : nos communes connaissent plusieurs formes d'inondation, qui ne se préparent pas de la même façon. **Une soirée pour faire le point ensemble, poser vos questions et repartir avec des réponses concrètes.**

Mercredi

4

NOVEMBRE

18h00 • Espace Monzière

1 rue de la Croix des Barres, Bellerive-sur-Allier

Salle de plain-pied, accessible • Parking de 230 places

AU PROGRAMME

- **Où en est le risque chez nous**
ce que dit le plan de prévention.
- **Crue et ruissellement**
deux phénomènes, deux réflexes.
- **Protéger son logement**
les solutions, leurs limites.
- **Les aides financières**
pour des travaux de prévention.
- **Vos questions** — un échange libre avec les élus et les intervenants.

Depuis 1982, nos trois communes ont fait l'objet de **17 arrêtés de catastrophe naturelle** pour inondation ou coulée de boue — le plus récent en juin 2021. Venez savoir ce que cela signifie pour votre logement.

UNE INITIATIVE COMMUNE

Bellerive-sur-Allier • Abrest • Charmeil

ENTRÉE LIBRE

En présence des élus des trois communes
et d'un spécialiste de la protection des bâtiments.